



Commissariat
aux comptes

Commissariat
aux apports

Commissariat
à la fusion

**URML
(Association)**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES**

AU 31/12/2019

UNION REGIONALE DES MEDECINS LIBERAUX DE MARTINIQUE

ZAC de Rivière Roche
Rue Piétonne
97200 FORT DE FRANCE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

Aux Membres,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association URML relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association URML à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'exhaustivité et l'évaluation des subventions d'exploitation et des charges de personnel.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de la Trésorière et dans les autres documents adressés aux Membres sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association URML à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

VI - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fort de France, le 20 mars 2020

Le Commissaire aux Comptes
ACCENTYS AUDIT CONSULTANT

Luc BELLYNCK
Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'L' followed by a horizontal line and a vertical stroke, with a small '1' at the end.

Actif		Exercice au 31/12/2019			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2018	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Concessions, logiciels et droits similaires	99 188	97 843	1 345	2 569
		Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	TOTAL		99 188	97 843	1 345	2 569
	Immobilisations corporelles	Terrains	49 545		49 545	49 545
		Constructions	709 867	416 411	293 455	320 608
		Inst. techniques, mat.out.industriels	17 333	8 879	8 453	11 781
Autres immobilisations corporelles		125 138	92 964	32 174	47 377	
Immobilisations grevées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
TOTAL		915 360	518 255	397 104	429 312	
Immobilisations financières (2)	Participations	500		500	500	
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
TOTAL		500		500	500	
Total I		1 015 049	616 099	398 950	432 381	
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production biens et services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
	TOTAL					
	Avances et acomptes versés sur commande		288		288	
	Créances (3)	Créances usagers et comptes rattachés	9 700		9 700	16 600
		Autres créances	100 247		100 247	18 140
		TOTAL		109 947		109 947
	Divers	Autres titres				300 000
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités		458 924		458 924	261 132	
Charges constatées d'avance (4)		10 470		10 470	29 155	
Total II		579 630		579 630	625 028	
Charges à répartir sur plusieurs exercices III						
Primes de remboursement des emprunts IV						
Ecart de conversion Actif V						
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)		1 594 679	616 099	978 580	1 057 410	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres					

URML 972

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	1 240 227	1 240 227
	Résultat de l'exercice	-476 281	-295 778
		-89 225	-180 503
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
Legs et donations			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	6 976	9 146	
Provisions réglementées			
Droit des propriétaires (commodat)			
Total I		681 697	773 092
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	70 843	75 391
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
Total II		70 843	75 391
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)	110 126	110 126
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77 880	62 470
	Dettes fiscales et sociales	33 838	30 525
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	4 194	5 804
	Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance			
Total III		226 039	208 926
Écart de conversion passif IV			
Total du passif (I+II+III+IV)		978 580	1 057 410
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an		
	Dettes sauf (1) à moins d'un an	226 039	208 926
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés	Sur legs acceptés		
	Autres		

Audit - Consultant RC 414 119 208
 Centre d'Affaires Dillon Express
 Lot. Dillon Stade 97200 FORT-DE-FRANCE
 ☎ 0596 63 65 65 - Fax 0596 60 49 16

URML 972

Période de l'exercice 01/01/2019 31/12/2019
 Période de l'exercice précédent 01/01/2018 31/12/2018

Voir l'attestation

		Exercice	Exercice précédent	
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises			
	Production vendue : Biens			
	Services liés à des financements réglementaires			
	Autres services	19 000	23 225	
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	19 000	23 225	
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Produits nets partiels sur opérations à long terme			
	Cotisations			
	Dons			
Legs et donations				
Subventions d'exploitation	614 140	515 508		
Produits liés à des financements réglementaires				
Ventes de dons en nature				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	25 178	21 752		
Autres produits				
Total des produits d'exploitation I		658 318	560 485	
Charges d'exploitation	Marchandises Achats			
	Variation de stocks			
	Matières premières et autres approvisionnements	Achats	10 094	11 597
		Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	473 481	476 627	
	Impôts, taxes et versements assimilés	8 488	10 408	
	Salaires et traitements	161 165	140 173	
	Charges sociales	42 342	35 613	
		• sur immobilisations	55 401	68 772
	Dotations d'exploitation	• sur actif circulant : provisions		
	• pour risques et charges : provisions			
Subventions accordées par l'association	3 000	6 000		
Autres charges	0			
Total des charges d'exploitation II		753 974	749 192	
Résultat d'exploitation (I-II)		-95 655	-188 706	
Opér. commun	Excédents ou déficits transférés III			
	Déficits ou excédents transférés IV			
Produits financiers	Produits financiers de participations			
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé			
	Autres intérêts et produits assimilés	1 170	2 603	
	Reprises sur provisions, transferts de charges			
	Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers V		1 170	2 603	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions			
	Intérêts et charges assimilées			
	Différences négatives de change			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des charges financières VI				
Résultat financier (V-VI)		1 170	2 603	
Résultat courant avant impôt (I-II+III+IV+V-VI)		-94 484	-186 102	
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier immobilier			

URML 972

Période de l'exercice 01/01/2019 31/12/2019

Période de l'exercice précédent 01/01/2018 31/12/2018

Voir l'attestation

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	813
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 170	10 517
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII	2 170	11 331
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 200	0
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles VIII	1 200	0
Résultat exceptionnel (VII-VIII)		969	11 330
Participation des salariés aux résultats	IX		
Impôts sur les sociétés	X	258	1 131
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	XI	38 533	40 450
Engagements à réaliser sur ressources affectées	XII	33 985	45 049
Total des produits	(I+III+V+VII+XI) XIII	700 192	614 870
Total des charges	(II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV	789 418	795 374
Excédent ou déficit (XIII-XIV)		-89 225	-180 503
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition de biens et services			
Personnel bénévole			

Accentys
Audit - Consultant RC 414 T19 206
 Centre d'Affaires Dillon Express
 Lot. Dillon Stade 97200 FORT-DE-FRANCE
 ☎ 0596 63 65 65 - Fax 0596 60 49 16

Table des matières

1	Principes et méthodes comptables	3
2	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	4
2.1	Actif immobilisé	4
2.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	5
2.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	6
2.2	Fonds associatifs	7
2.2.1	Fonds propres (hors report à nouveau et résultat de l'exercice)	7
2.2.2	Le résultat de l'exercice	8
2.2.3	Autres fonds associatifs	8
2.3	Provisions, fonds dédiés, autres passifs	9
2.3.1	Fonds dédiés	9
2.4	État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	11
2.5	Compte de résultat	12
1.	Produits	12
3	Informations relatives aux opérations et engagements envers les dirigeants	13
3.1	Informations relatives aux dirigeants (rémunérations, avances et crédits alloués, engagements en matière de retraite, pensions...)	13
3.2	Informations relatives à l'effectif	13
4	Les engagements de retraite	14
4.1.1	Les engagements de retraites et avantages assimilés (engagements non comptabilisés en provision)	14

1 Principes et méthodes comptables

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n°2014-03, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement du CRC n°1999-01 du 16 février 1999.

Accentys
Audit - Consultant RC 414 119 206
Centre d'Affaires Dillon Express
Lot. Dillon Stade 97200 FORT-DE-FRANCE
☎ 0596 63 65 65 - Fax 0596 60 49 16

Faint, illegible text, possibly a stamp or watermark.

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés

Accentus
Audit - Consultant RC 414 119 208
Centre d'Affaires Dillon Express
Lot. Dillon Stade 97200 FORT-DE-FRANCE
☎ 0596 63 65 65 - Fax 0596 60 49 16

(Faint mirrored text, likely bleed-through from the reverse side of the page)

2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Immobilisations	Valeur brut début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)		Valeur brute fin (D)
			Sorties	Virements	
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Total I	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles Total II	99 189	-	-	99 189
Immobilisations corporelles	Terrains	49 546	-	-	49 546
	Constructions	704 135	5 732	-	709 868
	Install. Tech., mat., outillage	17 333	-	-	17 333
	Install. générales, ag. Am. divers	9 496	2 043	-	11 540
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Mat bur., informatique, mobilier	112 880	719	-	113 599
	Immo. Corp. En cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	13 475-	-	13 476-
Total III	893 390	21 969	-	-	915 362
Immobilisations financières	Participations	500	-	-	500
	Créances rattachées à des part.	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immo. financières	-	-	-	-
Total IV	500	-	-	-	500
Total général	993 079	21 969	-	-	1 015 048

2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Immobilisations		Amortissements début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Amortissements fin (D)
Amortissements incorporelles	Frais d'établissement Total I	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles Total II	96 620	1 224	-	97 843
Amortissements corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Constructions	383 527	32 884	-	416 411
	Install. Tech., mat., outillage	5 552	3 328	-	8 880
	Install. générales, ag. Am. divers	7 930	766	-	8 696
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Mat bur., informatique, mobilier	67 069	17 199	-	84 267
	Immo. Grevées de droits	-	-	-	-
Total III		464 078	54 178	-	518 256
Total général		560 697	55 402	-	616 099


Audit - Consultant RC 414 119 206
 Centre d'Affaires Dillon Express
 Lot. Dillon Stade 97200 FORT-DÉ-FRANCE
 ☎ 0596 63 65 65 - Fax 0596 60 49 16

2.2 Fonds associatifs

La présentation des fonds associatifs dans le bilan avant répartition est normée dans le règlement CRC 99-01.

Le résultat comptable ne pouvant être attribué aux adhérents, qui n'ont aucun droit individuel celui-ci, le résultat positif est appelé « excédent » et le résultat négatif « déficit. L'instance statutairement compétente se prononce sur l'affectation de l'excédent ou déficit. Chap I.1, règlement n°1999-01)

Aucune distinction n'est faite entre le résultat définitivement acquis ou celui sous contrôle des tiers financeurs, soit pouvant être repris par un tiers financeur.

Une seule ligne est consacrée au résultat global de l'exercice sous la rubrique des fonds propres.

Les subventions d'investissements affectées à un bien renouvelable par l'association ou la fondation sont maintenues au passif dans les fonds associatifs avec ou sans droit de reprise (§6 du règlement n°1999-01).

2.2.1 Fonds propres (hors report à nouveau et résultat de l'exercice)

L'apport sans droit de reprise implique la mise à disposition définitive d'un bien. Pour être inscrit en fonds associatifs, cet apport doit correspondre à un bien durable utilisé pour les besoins de l'association. Dans le cas contraire, il est inscrit en résultat.

Libellés	Solde début	Augmentation	Diminution	Solde fin
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Écarts de réévaluation				
Réserves	1 240 228			1 240 228

(Faint mirrored text from the reverse side of the page)

Accentys
 Audit - Consultant RC 414 119 206
 Centre d'Affaires Dillon Express
 Lot. Dillon Stade 97200 FORT-DÉ-FRANCE
 ☎ 0596 63 65 65 - Fax 0596 60 40 16

2.2.2 Le résultat de l'exercice

Il s'élève à :

- 1) -89 225 €, résultat définitivement acquis à l'organisme ;

2.2.3 Autres fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Apports				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés (avec charges)				
Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
Écarts de réévaluation				
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables (par l'organisme)	9 146		2 170	6 976
Provisions réglementées				
Droit des propriétaires (commodat)				

ACCENTYUS
 0596 63 65 65 - 0596 60 49 16
 Centre d'Affaires Dillon Express
 Lot. Dillon Stade 97200 FORT-DE-FRANCE

Accentys
 Audit - Consultant RC 414 119 206
 Centre d'Affaires Dillon Express
 Lot. Dillon Stade 97200 FORT-DE-FRANCE
 ☎ 0596 63 65 65 - Fax 0596 60 49 16

2.3 Provisions, fonds dédiés, autres passifs

2.3.1 Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard

Les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs.

2.3.1.1 Subventions de fonctionnement affectées

Lorsqu'une subvention de fonctionnement inscrite, au cours de l'exercice, au compte de résultat dans les produits, n'a pu être utilisée en totalité au cours de cet exercice, l'engagement d'emploi pris par l'organisme envers le tiers financeur est inscrit en charges sous la rubrique « engagements à réaliser sur ressources affectées » (sous-compte « engagements à réaliser sur subventions attribuées ») et au passif du bilan sous le compte « fonds dédiés »

Accentys
Audit - Consultant RC 414 119 206
Centre d'Affaires Dillon Express
Lot. Dillon Stade 97200 FORT-DE-FRANCE
☎ 0596 63 65 65 - Fax 0596 60 49 16

Accentys
Audit - Consultant RC 414 119 206
Centre d'Affaires Dillon Express
Lot. Dillon Stade 97200 FORT-DE-FRANCE
☎ 0596 63 65 65 - Fax 0596 60 49 16

2.4 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-		
	Prêts	-		
	Autres	500		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Créances Clients et Comptes rattachés	9 700		
	Autres	100 247		
Charges constatées d'avance		10 470		
TOTAL		120 917		

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-			
Autres emprunts obligataires		-			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-			
	à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers		110 126	110 126		
Fournisseurs et comptes rattachés		77 880	77 880		
Dettes fiscales et sociales		33 838	33 838		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		-			
Autres dettes		4 194	4 194		
Produits constatés d'avance		-			
TOTAL		226 039	226 039		

3 Informations relatives aux opérations et engagements envers les dirigeants

3.1 Informations relatives aux dirigeants (rémunérations, avances et crédits alloués, engagements en matière de retraite, pensions...)

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative « à l'engagement éducatif », le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevé à 84 315 € en 2019.

3.2 Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié y compris celui mis à disposition de l'entité se décompose ainsi, par catégorie.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et Techniciens		
Employés	4	
Ouvriers		
TOTAL	3	

ACCENTYUS
 Audit - Consultant RC 414 119 206
 Centre d'Affaires Dillon Express
 Lot. Dillon Stade 97200 FORT-DE-FRANCE
 ☎ 0596 63 65 65 - Fax 0596 60 49 16

Accentys
Audit - Consultant RC 414 119 206
 Centre d'Affaires Dillon Express
 Lot. Dillon Stade 97200 FORT-DE-FRANCE
 ☎ 0596 63 65 65 - Fax 0596 60 49 16

4 Les engagements de retraite

4.1.1 Les engagements de retraites et avantages assimilés (engagements non comptabilisés en provision)

Notre entité ne provisionne pas son engagement suivant dont les principales caractéristiques et hypothèses retenues pour leur estimation à la date de clôture sont précisées ci-après.

Le régime correspondant est un régime d'indemnités de départ en retraite qui résulte des art. L.3141-3 à L.3141-21 et L.3164-9 du Code du Travail.

Le montant de notre engagement total s'élève à 8 541 € au 31/12/2019.

Cet engagement est estimé selon la Recommandation ANC 2013-02.

Les principales hypothèses sont les suivantes à la date de clôture :

- Age de départ à la retraite présumé à l'initiative du salarié : 62 ans.
- Taux d'actualisation : 0,85%.
- Taux d'augmentation annuel des salaires : 1%.
- Concernant l'appréciation de la probabilité d'être présent dans l'entité à l'âge de départ en retraite, notre entité utilise,

Pour la prise en compte de la probabilité de turnover,

- Les Statistiques publiées par la DARES pour le secteur d'activité le plus proche.

Pour la prise en compte du risque de mortalité,

Le pourcentage de survie résulte des tables de mortalité officielles de l'Insee distinctes hommes/femmes.

	Engagement hors charges	Montant charges	Montant engagement
Cadres	0	0	0
Non cadres	5 843,17	2 697,85	8 541,02
TOTAL	5 843,17	2 697,85	8 541,02



5 Autres informations

Néant.

Accentys
Audit - Consultant RC 414 T19 206
Centre d'Affaires Dillon Express
Lot. Dillon Stade 97200 FORT-DE-FRANCE
☎ 0596 63 65 65 - Fax 0596 60 49 16

Accentys
Audit - Consultant RC 414 T19 206
Centre d'Affaires Dillon Express
Lot. Dillon Stade 97200 FORT-DE-FRANCE
☎ 0596 63 65 65 - Fax 0596 60 49 16